

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 50 (1958)
Heft: 6-7

Artikel: Déclaration
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la liberté. Dès maintenant aussi nos actes, nos paroles, préparent un monde figé par la violence totale imminente — ou un ordre mondial se conquérant et se renforçant contre la destruction.

Dans le second temps, à l'heure du choix ultime, au cas où les efforts pour instaurer un ordre mondial auraient échoué, les jeux sans doute seraient presque faits — sauf l'éclat toujours possible, à chaque seconde, d'une liberté, même privée de toutes ses chances. Ce serait l'heure de vérité. On verrait alors si notre Occident n'a été qu'un bavardage sublime. Le philosophe, d'avance, éclaire l'alternative. L'homme pourrait consentir à n'importe quoi pour survivre, totalement asservi au risque de destruction et remettant à plus tard la possible renaissance des valeurs humaines. Il pourrait, au contraire, préférer à la vie le sens de la vie, et, tant qu'il est vivant, refuser de détruire l'homme en lui. Ayant tout tenté, humainement, contre la mort, il se pourrait qu'il risque tout, préservant l'espérance irréductible qui permet d'échapper aux raisons de la peur.

Déclaration

La Charte de l'Atlantique voulait libérer l'humanité de la crainte. L'homme d'aujourd'hui a peur, peur de la bombe atomique, peur des conséquences biologiques des explosions nucléaires.

Les signataires de la présente déclaration sont pleinement conscients de ces dangers. Ils souhaitent avec ferveur et accueillent avec soulagement toutes les mesures propres à soumettre à un contrôle universel et efficace la fabrication de bombes atomiques et les explosions expérimentales.

Mais, si fermement qu'ils se prononcent pour un désarmement général et contrôlé, quelque compréhension qu'ils aient pour les conflits qui déchirent la conscience des chrétiens et des hommes soucieux de la sauvegarde des valeurs essentielles, les signataires mettent en garde contre les tentatives du monde totalitaire de susciter en Occident, par le moyen d'arguments fallacieux, une peur de nature à affaiblir et à paralyser la volonté de résistance du monde libre, à créer dans son appareil défensif des vides qui le rendraient illusoire. Des vides à la faveur desquels les oppresseurs de la Hongrie, de l'Allemagne orientale et des autres pays satellites étendraient finalement leur domination sur les nations européennes demeurées libres, puis sur le reste du monde.

Les soussignés notent avec inquiétude que certains milieux visent à créer chez nous un « mouvement contre la mort atomique », méconnaissant ainsi totalement les réalités et cédant par trop ouvertement à la tentation d'imiter un mouvement semblable déclenché en Allemagne occidentale pour des raisons de politique intérieure avant tout. Cette tentative, même si tel n'est pas son objet dans l'esprit de

ses auteurs, ne peut avoir d'autre effet que de contribuer à priver les nations libres de tout moyen de défense. Ce mouvement naît alors que les puissances communistes disposent d'armements formidables, tant conventionnels que nucléaires. Et ni l'U. R. S. S. ni les pays satellites ne tolèrent la moindre propagande contre leurs propres armements.

Les soussignés abominent la guerre, qu'elle soit menée au moyen d'armes conventionnelles ou atomiques. Ils la condamnent tout aussi vigoureusement que ceux qui, prenant leurs désirs pour des réalités, ignorent délibérément les enseignements de la guerre froide. Ces enseignements démontrent que le totalitarisme oppresseur et assoiffé de domination ne peut être empêché de perpétrer de nouvelles agressions et de jeter la bombe H dans la balance que si le monde libre et les pays de l'OTAN en particulier sont en mesure de lui opposer un potentiel atomique équivalent.

Diverses personnalités auraient l'intention de créer en Suisse un comité d'action pour le lancement d'une initiative populaire visant à interdire la fabrication, l'importation et le stockage d'armes atomiques, y compris les armes de « nature tactique ». Ou bien les promoteurs de cette initiative cèdent à l'illusion de croire que la Suisse, si elle était victime d'un agresseur qui se limiterait à employer des armes atomiques tactiques serait en mesure de se défendre à l'aide des seuls armements conventionnels, ou bien ils oublient que si nous sommes sortis intacts de deux guerres mondiales c'est avant tout parce que notre potentiel militaire a convaincu les agresseurs éventuels qu'une invasion ne constituait pas une opération rentable.

Les soussignés repoussent donc la tentative de soustraire aux Chambres fédérales les décisions relatives à l'armement de l'armée suisse et à faire de ce problème l'objet de campagnes politiques alimentées par les passions. En revanche, les signataires de cette déclaration attendent du Conseil fédéral et du commandement de l'armée qu'ils expriment clairement leur conception en matière d'armement, en tenant compte des progrès de la technique. Si on continue à tenir la défense nationale pour nécessaire, cela implique le devoir de mettre entre les mains de nos soldats les moyens de défense sans lesquels leur volonté de résistance serait d'emblée dénuée de sens. Les soussignés ne méconnaissent nullement les mobiles humanitaires qui poussent à agir — pour autant qu'ils ne sont pas communistes — ceux dont les conceptions diffèrent des leurs face au problème extrêmement complexe de l'armement atomique. Mais il n'en reste pas moins que les signataires de la présente déclaration ne sont pas disposés à être les complices des forces totalitaires qui visent ouvertement, et depuis longtemps, à paralyser le monde occidental par l'arme de la peur et à l'acculer à une résignation qui signifierait son suicide.

La politique suisse ne peut ni renoncer à la sauvegarde des libertés

individuelles, ni négliger de promouvoir le bien-être de tous et tout spécialement des salariés. Elle repose, aujourd'hui comme hier et comme demain, sur les enseignements qui découlent des dures réalités de l'heure.

Alors que l'évolution économique apparaît incertaine, l'efficacité de cette politique dépend dans une large mesure de la cohésion des travailleurs. En conséquence, les soussignés estiment qu'il serait désastreux que cette nécessaire cohésion fût détruite par un mouvement qui, s'il n'est pas hostile à l'Occident par ses intentions, est néanmoins dirigé, sans conteste, en raison même de sa méconnaissance des réalités et du défaitisme qu'il suscitera, contre la capacité de résistance du monde libre et est de nature à provoquer les dangers mêmes qu'il a l'illusion de combattre.

Berne, le 9 juin 1958.

- Agostinetti Emilio**, conseiller national, Bellinzone.
- Bircher Ernest**, député, président de la F. V. C. E., Berne.
- Bratschi Robert**, président du Conseil national, Berne.
- Brawand Samuel**, conseiller national et conseiller d'Etat, Berne.
- Brechbühl Fritz**, conseiller national et conseiller d'Etat, Bâle.
- Bringolf Richard**, conseiller national, La Tour-de-Peilz.
- Chopard Théo**, journaliste, Berne.
- Düby Hans**, conseiller national, secrétaire général de la Fédération suisse des cheminots, Berne.
- Eggenberger M.**, conseiller national et conseiller d'Etat, Saint-Gall.
- Egger F.**, conseiller national et conseiller d'Etat, Zurich.
- Freimüller Ed.**, conseiller national, président de la ville de Berne.
- Gagnebin Paul-Henri**, secrétaire central F. O. B. B., Lausanne.
- Giroud Emile**, conseiller national, secrétaire central F. O. M. H., Berne.
- Graedel Ad.**, conseiller national, secrétaire central F. O. M. H., Berne.
- Heinzer Joseph**, conseiller national et conseiller d'Etat, Goldau.
- Hersch Jeanne**, professeur à l'Université, Genève.
- Herzog Ernest**, conseiller national, président du Directoire de l'U. S. C., Bâle.
- Huber Henri**, conseiller d'Etat, Berne.
- Hug Eugène**, rédacteur, Berne.
- Klaus Gottfried**, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, Soleure.
- Klöti Emile**, ancien conseiller aux Etats, Zurich.
- Leuenberger Hermann**, conseiller national, président de la F. C. T. A., Zurich.
- Liniger Jean**, député et conseiller communal, Neuchâtel.
- Marbach Fritz**, professeur à l'Université, Berne.
- Meierhans P.**, conseiller d'Etat, Zurich.
- Möri Jean**, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Berne.
- Müller Guido**, ancien président de la ville de Bienne, Bienne.
- Ritschard Willy**, conseiller national, Soleure.
- Rüfenacht Ernest**, président de la Fédération suisse des cheminots, Berne.
- Schmid Arthur**, conseiller national, rédacteur, Oberentfelden.
- Siegrist Paul**, conseiller national, Aarau.
- Steiner Arthur**, conseiller national, président de l'U. S. S., Berne.
- Tschäppät R.**, député, Berne.
- Tschudi H.-P.**, prof., conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, Bâle.
- Wüthrich Ernest**, secrétaire central F. O. M. H., Berne.
- Wyss Edmond**, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Berne.